

équipes de colons, dirigées par des experts du gouvernement, pourraient être employées au travail de l'arrachage des souches. On pourrait aussi occuper pendant quelque temps, au travail des routes, ceux des colons qui ont besoin d'aide pécuniaire.

Nous ne pensons pas que l'achat par le gouvernement de fermes soi-disant améliorées, pour les revendre aux immigrants, soit de bonne politique. Plusieurs d'entre elles sont des terres épuisées, sur lesquelles un nouveau colon inaccoutumé au pays et au climat peut à peine se faire une existence. En général, une telle manière d'agir consiste simplement à déplacer un cultivateur pour le remplacer par un autre moins expérimenté. Il serait peut-être bon d'établir un bureau du gouvernement, qui fournirait des renseignements sur les terres améliorées, mais il serait préférable de laisser aux particuliers l'achat et la vente. Cependant les fonctionnaires de l'immigration devraient fortement conseiller aux acheteurs de ne pas se presser. Les immigrants auraient tout à gagner en s'engageant une année ou deux pour travailler sur les fermes, et se familiariser avec le mode de cultiver et pour s'acclimater, avant de se mettre à leur compte. Il est possible qu'une telle façon d'agir ne convienne pas à tous, mais il vaut mieux s'exposer à perdre un acquéreur quelconque que d'encourir la critique et le dénigrement de ceux qui ne réussissent pas et qui jettent le blâme sur la province.

Pour résumer les principaux points de vue du sujet de l'immigration, nous suggérons ce qui suit :

Une aide financière à la province par le gouvernement du Dominion pour les fins de l'immigration.

Un choix judicieux et direct d'émigrants des Îles Britanniques, des Pays-Bas et des pays scandinaves, par des agents qualifiés.

Une mise à part de terres du gouvernement propres à la culture, et l'acquisition, en cas de nécessité, de terres incultes appartenant aux particuliers.

La préparation de plans de développements ruraux qui classeront et disposeront des fermes d'une superficie raisonnable, tout en tenant compte des aspects physiques, des facilités de transport, et d'exploitation économique, de l'accès aux grandes routes, des rapports sociaux, etc.

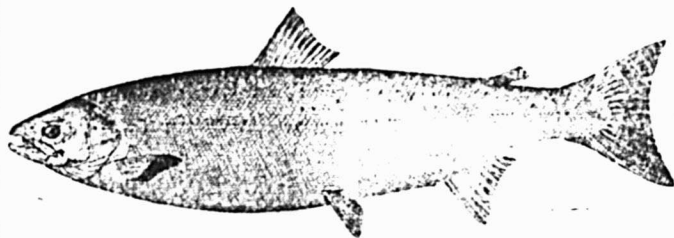
La concession gratuite de terres à des colons de bonne foi, subordonnée aux améliorations à y apporter, à l'occupation constante, etc., le titre de possession ne devant être accordé que lorsque les conditions auront été remplies.

L'engagement des colons pauvres, pendant une ou deux années, moyennant salaires raisonnables, pour défricher des terres, construire des routes, etc., sous la direction d'un contremaître expérimenté du gouvernement.

EXCUSES

Nous nous excusons auprès de nos lecteurs et annonceurs du retard d'un jour apporté à la livraison du "Prix Courant" cette semaine; la chose est due à la grève des pressiers.

**Le 30
Octobre**



**Le 30
Octobre**

Sera le Jour du P O I S S O N

N'oubliez pas cette date qui marquera dans les annales du commerce du POISSON et donnera une impulsion remarquable à cette ligne de votre commerce.

Pour vos besoins de POISSONS de toutes espèces adressez-vous à nous. Nos approvisionnements sont sans cesse renouvelés et de première qualité.

Poissons de mer et d'eau douce. Tout ce que votre clientèle peut demander en fait de poisson.

LA COMPAGNIE D. HATTON
MONTREAL

FONDEE EN 1874